

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le Conseil Communautaire, convoqué le 18 février 2025, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **24 février 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 49

Nombre de conseillers absents à la séance : 4

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : 1

### **ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Charly DELAMAIDE, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

### **ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Magali MAUREL (représentée par Bernard BERTHELIER), Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Alain COUDON (représenté par Pierre MATHONIER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Jean-François BARRIER (représenté par Aurélie DEMOULIN), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Hubert BONHOMMET (représenté par Michel BAISSAC), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Claudine FLEY (représentée par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Valérie RUEDA), Jean-Louis PRAX (représenté par Philippe MAURS), Frédéric SERAGER (représenté par Philippe COUDERC)

### **ETAIENT ABSENT(E)S :**

Yves ALEXANDRE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Chloé MOLES

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2025\_029 : GRANDS EQUIPEMENTS / RÉNOVATION ET EXTENSION DU BOULODROME COMMUNAUTAIRE - PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**Rapporteur : Monsieur Charly DELAMAIDE**

Le boulodrome communautaire, édifié en 1995, accueille de nombreux publics. Près de 300 licenciés de divers clubs, mais également des retraités et amateurs de pétanque et de boules lyonnaises non licenciés utilisent cet équipement. Entre 80 et 100 personnes par jour occupent les installations pour pratiquer leur activité.

Pour permettre d'accueillir les utilisateurs en toute sécurité et maintenir un confort d'accueil optimal, le boulodrome a fait l'objet d'une série de travaux depuis sa réalisation :

- mise en place d'un système de chauffage en 2000 ;
- extension pour la création d'une salle polyvalente et d'un local de stockage en 2004 ;
- travaux divers de mises aux normes et d'entretien ;
- éclairage du terrain extérieur pour obtenir un éclairage à 100lux de moyenne en 2008 ;

- installation d'un tarif jaune et remise aux normes de l'installation électrique en 2010 ;
- mise en place de la vidéoprotection en 2011.

Par ailleurs, en 2013, une intervention a été engagée sur le bâtiment afin, d'une part, de faciliter l'alternance entre les jeux de pétanque et les jeux de lyonnaise et, d'autre part, de rénover l'ensemble de l'enveloppe extérieure. Ces travaux ont consisté en :

- la réfection totale des aires de jeux (1 450 m<sup>2</sup>) avec une structure en béton bitumineux, destinée à permettre à la fois la pratique du jeu de boules lyonnaises par ajout d'une couche de sable et le jeu de pétanque par ajout de gravillon ;
- la remise en peinture de l'ensemble des éléments métalliques extérieurs (charpente, chéneaux et descentes d'eaux pluviales, encadrements de portes) ;
- le ravalement extérieur des façades ;
- le remplacement des portes d'entrée vitrées et issues de secours en aluminium laqué et l'installation d'une porte sectionnelle sur la façade ouest ;
- la réfection des sanitaires (urinoirs).

Compte tenu de son état actuel de vétusté, des évolutions réglementaires qui s'imposent à lui (accessibilité, décret tertiaire), des usages auxquels il est affecté et de leur évolution, le boulodrome communautaire nécessite un programme de travaux qui a pour objet la rénovation lourde du bâtiment, une extension et la réhabilitation des aménagements extérieurs en lien avec l'accueil de compétitions (parvis et terrains de jeux).

Ces aménagements intégreront, en tranches optionnelles, la remise en état de la zone de stationnement et la renaturation de la zone arrière dégradée suite aux travaux de la Route Nationale 122.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération « Rénovation et extension du Boulodrome communautaire », tel que présenté en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter toutes les aides et demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels publics ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et à sa mise en œuvre.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.